



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 78006

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur des difficultés inhérentes à la réforme du médecin traitant. Cette dernière, bien qu'elle semble bénéfique, risque d'être difficilement applicable dans certains grands centres urbains. En effet, lorsqu'un médecin traitant ne peut recevoir rapidement son patient, ce dernier, quand cela est vraiment nécessaire, est contraint de consulter un autre praticien et donc d'en assumer le coût financier. C'est pourquoi il lui demande si des dispositions sont envisagées afin d'éviter de telles conséquences.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78006

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 novembre 2005, page 10468